

Public cible :

Agents et/ou cadres exerçant la fonction de médiation administrative.

Pré-requis :

Avoir participé aux 2 modules précédents - Parcours Médiation administrative

Modalités pratiques

Durée : 3 jours - Soit 21 heures / Taux satisfaction 2021 : module programmé en octobre 2021

Calendrier - Lieux :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

COÛT STAGIAIRE :

585 €

Modalités animation :

Présentiel

Intervenant :

SAUVION Anne-Cécile

Effectif :

Un groupe de 6 agents Caf minimum

MÉDIATION ADMINISTRATIVE - Module 3

MAJ : Mercredi 30 juin 2021

Objectifs professionnels :

Accroître sa compréhension et renforcer ses compétences de médiateur

Objectifs :

- Savoir Animer une réunion
- Perfectionner sa posture par l'intégration des 4 modes relationnels

Contenu :

- Le vécu des participants depuis le module précédent
- Le bilan et les attentes de chacun
- Les 4 modes relationnels et leur interaction dans la médiation
- La création et le maintien d'un contexte favorable aux échanges
- Les limites de la médiation vis-à-vis de l'allocataire
- L'optimisation du canevas de médiation
- L'accompagnement et la facilitation dans le choix d'une solution
- L'échange sur des thématiques
- La relation avec le pôle médiation CNAF
- La finalisation de l'accord
- L'analyse de cas de médiation
- Le positionnement en interne
- La communication en interne
- Les 2 typologies de réunions
- La présentation de la médiation à un service

MODALITES D ANIMATION

Présentiel

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Evaluation : **bilan** oral et **évaluation écrite** permettant d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Méthode pédagogique :

Participative et interactive. Apports théoriques

Exercice sur les « perceptions/projections »

Exercices de négociation

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**